

ANNEXE No 2

ferme pour moins que n'aurait coûté la livraison de la machine canadienne. Il arriva qu'ainsi il paya \$400 de droits au gouvernement. S'il eût acheté la machine canadienne, cette somme serait tombée dans la poche du manufacturier et ni le gouvernement ni le cultivateur n'aurait réalisé de bénéfice. Maintenant, calculons combien de blé en valeur il eût à donner en échange de cette machine, comparativement à la quantité de blé que le cultivateur du Manitoba aurait eu à donner. Nous trouvons que, à cette époque, le blé valait 90 cents le boisseau à Winnipeg et \$1.05 à Minneapolis. Le cultivateur du Minnesota aurait pu avoir cette machine en échange de 1,800 boisseaux de blé, et le cultivateur du Manitoba dut donner 2,400 boisseaux. Par conséquent, dans l'achat de cette machine à gazoline, 1,800 boisseaux de blé dans le Minnesota valaient autant que 2,400 boisseaux dans le Manitoba. J'ai pris des renseignements lors d'une visite à Saint-Jean, Dakota, une petite ville située à environ trois milles de la frontière. Pendant que je me trouvais là, vers le 3 ou le 4 décembre dernier, dans l'élevateur à grain, un cultivateur arriva avec une charge d'orge qu'il vendit à 92 cents. S'il avait apporté ce grain à Brandon, il n'en aurait eu que quarante cents le boisseau. Une lieuse McCormick de huit pieds se vend \$150 à Saint-Jean, Dakota. La même lieuse coûte \$175 comptant à Brandon. J'ai payé cette somme il y a un an l'automne dernier.

Par l'honorable M. Bell:

Q. Droit payé?—R. Oui. Un chariot de cultivateur coûte \$75 à Saint-Jean, Dakota; à Brandon, le même chariot coûte \$85.

Q. Peuvent-ils faire cela et payer les droits?—R. Eh bien, ils le font. C'est la même classe de chariot.

Q. Il y a 17½ pour 100 de droit sur ces chariots?—R. Les taux de fret ne diffèrent pas beaucoup. Maintenant, cela est en termes de dollars. En calculant en termes de boisseaux d'orge, cela est plus significatif. Un cultivateur du Dakota pourrait avoir une lieuse McCormick pour 163 boisseaux d'orge, tandis qu'un cultivateur du Manitoba aurait à donner 212 boisseaux. Un boisseau d'orge payerait huit gallons de pétrole à Saint-Jean, Dakota; mais les cultivateurs aux alentours de Brandon auraient à se contenter d'un peu plus d'un gallon pour un boisseau d'orge. Voici autre chose: La *Cockshutt Plough Co.*, de Brantford vend huit charrues ploysocs pour environ \$500, à Minneapolis, où le blé se vend de \$1 à \$1.15; tandis qu'au Manitoba on demande \$680 pour la même sorte de charrue. Un cultivateur du Minnesota peut avoir une de ces charrues pour environ 500 boisseaux d'orge, tandis que le cultivateur du Manitoba aurait à en donner 1,700 boisseaux pour la même sorte de charrue. Cela fait voir ce que nous avons à rencontrer dans l'Ouest si l'on se livre à la culture.

Q. Ces prix sont-ils réguliers, les prix ordinaires que vous avez cités, ou sont-ce des prix quelque peu exceptionnels?—R. Non, ce sont les prix réguliers. Je confesse, sans doute, que le prix de l'orge est anormalement élevé cette année, et que la différence entre les Etats-Unis et le Canada est plus grande que d'habitude. Mais quant au blé, à la farine et aux autres articles mentionnés, la différence des prix est à peu près la même depuis six ans.

Le comité s'ajourne à 4.20 heures à l'appel du président.